

Communiqué de presse du 19 avril 2013

Le Programme Bâtiments: assurer le financement

L'assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a approuvé aujourd'hui à l'unanimité la troisième convention-programme avec la Confédération pour Le Programme Bâtiments national. Elle a également élu dans le comité de l'EnDK le Conseiller d'Etat Mario Cavigelli du canton des Grisons. Le Président, le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen du canton de Fribourg, et les autres membres du comité ont été confirmés pour la prochaine période.

L'actuelle convention-programme pour Le Programme Bâtiments national a été conclue sur la base d'une taxe sur le CO₂ de CHF 36.- par tonne de CO₂ et dure jusqu'à la fin 2015. La nouvelle convention-programme considère l'intention de la Confédération dans sa stratégie énergétique 2050 d'opérer un changement de système ainsi que l'augmentation possible de la taxe sur le CO₂ à CHF 60.- par tonne de CO₂. Cette convention assure le financement du programme ainsi que la suppression des excédents d'engagement, tout en créant les conditions préalables pour un éventuel changement de système. Elle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2013, pour autant que la taxe sur le CO₂ soit élevée dès le 1^{er} janvier 2014. Si la taxe sur le CO₂ ne peut pas être augmentée, l'EnDK et la Confédération devront chercher de nouvelles solutions pour la phase transitoire. Les gouvernements cantonaux se sont prononcés contre un changement de système dans le cadre d'une prise de position consolidée sur la stratégie énergétique 2050.

La Suisse a aujourd'hui des exigences très élevées pour les nouvelles constructions

Une comparaison européenne des exigences énergétiques pour l'enveloppe des bâtiments des nouvelles constructions montre que les exigences en Suisse figurent déjà aujourd'hui parmi les plus élevées. La révision du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) en est par conséquent d'autant plus exigeante. Ce constat découle d'une présentation sur l'état des travaux du MoPEC 2014 réalisée par le Président de la Conférences des services cantonaux de l'énergie (EnFK), Hansruedi Kunz. Le MoPEC 2014 se composera d'un standard pour les anciens bâtiments et d'un standard pour les nouvelles constructions. Les bases de décision qui permettront de choisir parmi les orientations principales possibles devraient être disponibles pour la prochaine

assemblée plénière de l'EnDK qui se tiendra en août 2013. L'approbation du MoPEC 2014 est prévue pour l'assemblée plénière de printemps 2014. Les cantons seront ensuite appelés à reprendre les recommandations dans leur législations au plus tard jusqu'en 2018.

Conseiller d'Etat Mario Cavigelli nouvellement élu dans le comité de l'EnDK

L'assemblée plénière a nouvellement élu le Conseiller d'Etat Mario Cavigelli du canton des Grisons dans le comité de l'EnDK. Monsieur Cavigelli remplace le départ du Conseiller d'Etat argovien Peter C. Beyeler. Le Président de l'EnDK, le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen du canton de Fribourg, ainsi que les autres membres du comité (Conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, Berne ; Conseillère d'Etat Jacqueline De Quattro, Vaud ; Conseiller d'Etat Markus Kägi, Zürich ; Conseiller d'Etat Heinz Tännler, Zoug ; Conseiller d'Etat Robert Marti, Glaris) ont été confirmés pour la prochaine période.

Renseignements:

Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, Président de l'EnDK (026 305 24 02)
Lorenz Bösch, Secrétaire général a.i. (079 426 54 19)

L'EnDK : centre de compétences en énergie des cantons

L'EnDK est le centre de compétences en énergie commun des cantons. Elle promeut et coordonne la collaboration entre cantons pour les questions énergétiques et défend les intérêts communs des cantons. La Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK), qui traite des questions techniques spécifiques, est rattachée à l'EnDK. L'EnDK veut baisser les besoins en énergie dans le domaine du bâtiment, en particulier dans les bâtiments existants, couvrir les besoins restants à l'aide de rejets de chaleur et d'énergies renouvelables et poursuivre une politique énergétique fédéraliste permettant une large acceptation. La Conférence est présidée par le Conseiller d'Etat Beat Vonlanthen, Directeur de l'économie du canton de Fribourg.

